



L'ART ET LA CONTRAINTE POLITIQUE

LITTÉRATURE • Anne Cuneo se penche sur les ressorts de l'écriture sous contrainte, à travers l'évocation de Sade, Wilde... et de Houssam Khadour, incarcéré pendant quinze ans à Damas, qui a rassemblé ses écrits de prison dans un recueil publié en 2013. L'occasion de (re)découvrir cet écrivain syrien.

ANNE CUNEO*

«Toi: des noms différents, des âges différents, des teints différents, des poids différents, des convictions différentes, des connaissances différentes, des racines différentes, et pourtant, tu n'es qu'un matricule, tu es une foule sous un matricule, toi, l'hôte de ces lieux, tu es un détenu. Ici la différence n'a plus cours, aussi distincts soient les moments de ton arrivée, aussi opposées les raisons de ta venue, aussi différentes les dates fixées pour ton départ. Ici tu es un détenu. Ici tu es déchu de tes droits d'homme, dispensé de tes obligations sociales. Ici, tu ne fonctionnes plus.»

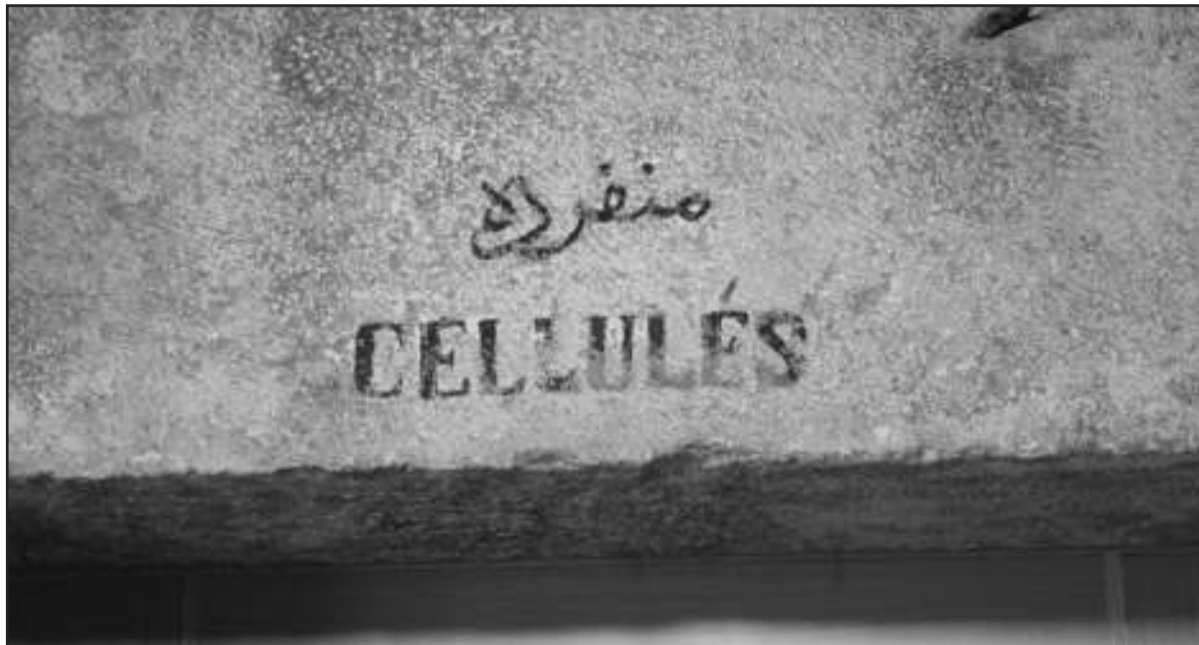
Ainsi parle Houssam Khadour, écrivain syrien condamné à mort et enfermé dans une prison de Damas¹.

Pendant des années, il a attendu qu'on vienne le chercher un jour pour le pendre. Puis sa peine a été commuée, mais il est resté en prison. Pour toujours, pensait-il. Cela a duré quinze ans.

Quinze années pendant lesquelles il a subi l'inéluctable tentative d'être effacé, car la contrainte carcérale provoque cela: la dépossession de soi-même.

Lorsqu'on parle de l'écriture en prison, on pense vite à de grands noms, tels le Marquis de Sade par exemple, ou Oscar Wilde.

Mais écrire sous la contrainte est d'une actualité brûlante, même lorsqu'on n'est pas en prison. Que l'on pense à Salman Rushdie écrivant sous la menace d'une fatwa, par exemple. Ou à l'écrivain turc Erol Özkorai, condamné à un an de prison pour avoir publié un compte-rendu des manifestations autour du parc Gezi; condamné non pour avoir écrit, mais pour avoir accompagné son texte de photos où l'on distingue des slogans hostiles au régime Erdogan. La prison



Houssam Khadour: «...Tous les détenus, qu'ils soient politiques ou non, se retrouvent de plain-pied, vu que la prison métamorphose les gens en êtres qui n'ont d'autre désir que de retrouver leur liberté»; photo: Détail de la citadelle de Damas, utilisée comme prison civile après la seconde guerre mondiale jusqu'en 1985. GHAYLAM/Flickr-CC

pour lui, et quelle pression sur les écrivains turcs quels qu'ils soient?

On pourrait multiplier les exemples

Nous avons choisi aujourd'hui Houssam Khadour parce que bien qu'il parle d'une incarcération qui s'est déroulée entre 1986 et 2001, «...si les textes réunis ici reflètent bel et bien la réalité de la prison syrienne à une époque historique précise, ils comportent toutefois, dans une certaine mesure, des traits analogues à toutes les prisons du monde.»²

Un Sade, enfermé dans sa perverse geôle, se «libère» en imaginant les perversions les plus scandaleuses, un Wilde, condamné aux travaux forcés pour la seule raison qu'il s'était avoué homosexuel, écrit *De Profundis*, et son expression de la réalité de la prison est personnelle: «Pour nous, il n'y a qu'une saison, la saison de la peine. On se sent privé du soleil et de la lune même. Dehors, le jour peut paraître bleu et doré, mais la lumière qui filtre dans la cellule par la vitre épaisse de la petite fenêtre grillagée est grise et parcimonieuse. Dans la cellule, c'est toujours le crépuscule, comme c'est toujours le crépuscule dans le cœur.»³

Khadour fait un choix différent: «J'ai tâché de faire en sorte que l'écriture soit mon intimité virtuelle, com-

me si j'avais été envoyé dans un monde inexploré et que ma mission personnelle y fût de le décrire de l'intérieur et en détail.»⁴

Et le monde qu'il écrit est véritablement inexploré, pour deux raisons. D'abord, les histoires qui forment ce recueil ont été écrites par un homme certain que jamais il ne sortirait de prison, qu'il finirait par être pendu, même. Et d'autre part, Houssam Khadour était dans une prison de droit commun. Il avait en effet été condamné à mort pour avoir acheté des devises soi-disant illégalement et non pour des motifs politiques. Conséquence: pendant sa détention il a côtoyé des hommes «issus de toutes les couches de la société, ce qui va à contre-courant de la tendance généra-

le de la littérature de prison dans le monde arabe, laquelle traite de la prison politique.»⁵

Mais l'auteur relativise aussitôt son propos, en se demandant si vraiment il faut faire la différence entre prison de droit commun et prison politique: «A mon avis, sur un certain plan, tous les détenus, qu'ils soient politiques ou non, se retrouvent de plain-pied, vu que la prison métamorphose les gens en êtres qui n'ont d'autre désir que de retrouver leur liberté.» L'homme, dit Khadour, est une créature «biologique avant d'être une créature idéologique.»⁶

Lorsqu'il réfléchit sur le sens de la prison, Oscar Wilde dit: «[La raison] me dit que les lois qui m'ont emprisonné sont erronées et injustes, et le système dont j'ai souffert est erroné et injuste. Mais il faut que j'arrive à le rendre juste et correct pour moi.»⁷

Khadour refuse cette résignation, et au seuil de la mort, son aspiration reste universelle. «La société a le pouvoir de faire ouvrir les yeux à la justice aveugle, afin qu'elle voie qu'il faut paver le chemin du retour à ceux qui sont sortis de son sein: qu'ils puissent retourner vers elle, guéris et convaincus de ne pas avoir subi une injustice, et qu'ils soient pleins d'humaine compassion, car rien n'est plus important que la compassion dans les temps difficiles.»⁸

Une aspiration qui s'adresse à toutes les oppressions. I

* Ecrivaine, journaliste, cinéaste. Les deux textes de cette page sont parus dans *CultureEnjeu* n° 44 (dossier «L'art et la contrainte»), déc. 2014, www.cultureenjeu.ch 1,2,4,5,6,8 Les citations de Houssam Khadour sont tirées de *La Charrette d'infamie*, éd. Bernard Campiche, 2013, traduit par Elisabeth Horem. 3,7 Les citations d'Oscar Wilde sont tirées de *De Profundis*, éd. Projet Gutenberg, et sont traduites par la soussignée.

«Si l'amnistie est promulguée, qu'est-ce qu'on fera?»

NOUVELLE • L'amnistie générale: elle apporte à chacun quelque chose, mais personne ne sait quoi au juste. C'est le titre d'une des dix-huit nouvelles de Houssam Khadour publiées dans «La Charrette d'infamie»¹.

On a beau faire, il est impossible de sortir de la ronde des conversations tournant autour de l'amnistie. Même si l'un de nous n'y prend pas part, il a l'idée qu'il en tirera quelque chose, et de fil en aiguille il en vient à penser qu'il sortira de prison.

Les champignons ne tardent pas à apparaître après l'averse. Ils sortent de terre subrepticement, la forêt et la campagne resplendent d'un éclat nouveau, mais l'amnistie générale est souvent en retard sur ce qui l'occasionne et quand elle est en retard, la fièvre s'empare de tous derrière les barreaux.

«Courage, mon vieux, l'amnistie est proche.

A l'occasion de quoi?

La réélection du Président.»

«Où tu vas?

Je vais voir Hamed. Sa famille est venue le voir.

Marwan a parlé avec lui.

Ses nouvelles sont bonnes.

Il paraît qu'il a des détails sur l'amnistie.

Personne n'a de détails.»

«Tu as du nouveau sur l'amnistie?

Tu y as cru toi, à cette amnistie?

J'ai essayé de ne pas y penser mais j'y suis pas arrivé.

Qui peut ne pas penser à son sort?

C'est dur d'attendre.

Ça tu l'as dit!»

«Elle tarde, cette amnistie.

Elle ne sera pas promulguée avant la fin des vacances judiciaires.

Elle ne sera pas promulguée avant le début de la session de l'Assemblée du peuple.

On parle?

Tope là!»

«Tu es bizarre. Tous les signes confirment la promulgation d'une amnistie: l'occasion, le transfert de beaucoup de détenus de la prison de Saram, l'étude des dossiers de la prison, le recensement qu'a fait l'administration pénitentiaire, l'information publiée dans la presse des pays voisins sur l'imminence chez nous d'une amnistie générale.

Notre presse à nous n'a publié aucune information de ce genre.

Chez nous il n'y a pas de presse.

Notre presse, c'est un clairon dans lequel souffle la bureaucratie. Elle bat le tambour le jour d'après, une fois que l'amnistie est promulguée. Notre presse voit ce qui est déjà arrivé, elle ne prévoit rien de ce qui va arriver.

Bien sûr qu'il y aura une amnistie, mais nous ne serons pas dedans.

Pourquoi ça?

Le gouvernement nous en veut.

Pourquoi?

Il a dit des mensonges et il y a cru. Et il ne reviendra pas dessus.»

«J'ai rêvé que je sortais de prison.

En période d'amnistie on rêve plus.

Mon rêve est véridique.

Dieu le veuille.»

«S'il te plaît, ne me parle pas de l'amnistie. Tu as vu ce qui m'est arrivé à la dernière amnistie?

Tu es bête. Il faut toujours que tu lances des jurons et des insultes quand tu ne fais pas partie de l'amnistie.

Mon cher, je ne vais pas parler de l'amnistie, je n'ai pas l'intention de m'attirer des malheurs pour me répandre après en insultes et en jurons.

L'amnistie est une bonne chose. Même si on n'est pas dedans, pendant un certain temps ça fera du bien de plus être les uns sur les autres.»

[...]

«Si l'amnistie est promulguée, qu'est-ce qu'on fera?

Quoi qu'on fasse, ce sera toujours mieux que la prison.

C'est ce qu'on pense quand on est ici.

La sobriété est une richesse.

Satan ouvre les yeux de l'homme sur les chemins pour en finir avec la misère, celui qui est sobre ne voit pas ces chemins-là.

Y a-t-il une plus grande misère que la prison?

La vie est une aventure. Combien sont entrés en prison de ceux-là qui ont marché dans les chemins de Satan?

Toi et moi.

Et d'autres que nous jouissent de l'argent illicite.

S'ils échappent au châtement dans ce monde, ils n'échapperont pas au châtement dans l'au-delà.

Nous, on est dans ce bas monde.

Ce bas monde est une course.

Et après lui: le néant.

Pourquoi ça le néant?

Et pourquoi y aurait pas le néant?

Ça c'est le secret de l'existence.

Quel secret?

Je sais pas. Mais pourquoi il faudrait que ce qu'il y a après la mort ce soit le néant?

C'est la logique de l'existence.

Fiche-moi la paix avec ta logique. Tu me fatigues.»

«Depuis quand tu écoutes les informations?

Je guette l'annonce de l'amnistie ou des nouvelles là-dessus.

Allez on s'en va. On en entendra parler quand elle sera promulguée.

Assieds-toi une minute.»

Les marques de déception passèrent sur ses traits après qu'il eut entendu les titres. Il alla aux toilettes. Il se lava le visage pour essayer d'en arracher le voile transparent de la déception. Il n'y parvint pas. Il me suivit dans la cour et nous nous pliâmes au rituel de la promenade du soir, en rond, comme nous avions l'habitude de le faire chaque jour.

Des clameurs, des applaudissements, la ruée vers le poste de radio, puis la consternation. Les rêves se dissipèrent, et les espoirs, et le salut, en quelques heures. Il s'ensuivit de la joie chez une petite minorité, du soulagement chez une minorité plus grande, et de la frustration chez la grande majorité. Certains se rendirent coupables d'insultes, ce que punissait la loi. Ce fut la part qui lui échut de l'amnistie générale.

HOUSSAM KHADOUR

¹ éd. Bernard Campiche, 2013. Texte traduit par Elisabeth Horem. Reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

BIO EXPRESS

> **Houssam Khadour** est né à Lattaquié (Syrie) en 1952. Après des études d'anglais à l'Université de Lattaquié, il a suivi les cours de l'Institut des sciences politiques de Moscou où il a obtenu le diplôme de sciences sociales et politiques. Il a navigué plusieurs années comme marin pour une compagnie grecque. Il a été arrêté en 1986 et condamné à mort en 1987 pour obstruction à l'application de la législation socialiste. Cette condamnation a été confirmée en 1988 puis commuée en 1995 en une peine de vingt ans d'emprisonnement. Libéré au bout de quinze ans, en 2001, il est maintenant écrivain, traducteur et éditeur. Outre *La Charrette d'infamie*, il a publié deux romans, *Wabâ' as-sultân* (La Maladie du Sultan) et *Al-marfa'imra'a* (Le Port est une femme).